



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Renault

Question écrite n° 415

Texte de la question

M. Alain Barrau alerte M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur la situation du bassin d'emploi de Béziers, déjà lourdement frappé par le chômage (23 %) et en passe de subir une nouvelle aggravation. En effet, avant l'arrivée de la majorité de gauche, la direction de la Régie Renault a décidé la vente de la succursale commerciale de Béziers à un concessionnaire privé, le groupe Randon. Cette décision provoque une vive émotion dans tout le Biterrois et chez les 92 salariés, et a entraîné un mouvement de protestation et l'occupation des locaux. D'autant plus que les arguments avancés par l'entreprise pour justifier cette vente sont particulièrement contestables : la diminution démographique connue à Béziers (72 000 habitants) est largement compensée par l'augmentation de la population des communes de son agglomération situées dans le territoire de sa succursale ; la baisse du volume d'activité étant en fait due à un redécoupage du territoire qui a transféré certains cantons à d'autres concessionnaires et notamment au repreneur pressenti. Le personnel, qui a souvent une longue présence chez Renault et est très qualifié, se voit « vendu » à un groupe privé. Bien que Renault soit une société privée, l'importance de l'Etat dans le capital de la société (47 %) devrait conduire à reconsidérer ce démantèlement du secteur commercial de l'entreprise. C'est pourquoi il demande au ministre de tout mettre en oeuvre auprès de la direction de la société Renault afin que cette décision soit reconsidérée.

Texte de la réponse

Dans un contexte économique difficile, Renault, dans le cadre de la politique de redéfinition de son réseau, a été conduit à céder sa succursale de Béziers à un groupe privé, la SOFIRAM, qui détient plusieurs implantations commerciales dans la région et pour lequel la succursale de Béziers représente une opportunité de développement significative. La cession étant effective, les pouvoirs publics se sont efforcés, au travers de nombreux contacts avec la préfecture et les élus, de créer des opportunités de dialogue entre les salariés et le repreneur. A cet effet, plusieurs réunions ont été organisées en préfecture. Il a, de même, été demandé à Renault pour favoriser le succès des négociations qui doivent s'engager entre les salariés et la SOFIRAM du fait de la cession, de tenir une réunion avec les grévistes, conformément à la demande de ces derniers. A ce jour, les salariés n'ont pas souhaité participer à cette réunion.

Données clés

Auteur : [M. Alain Barrau](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 415

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 1997, page 2249

Réponse publiée le : 15 septembre 1997, page 2991